

Les Landes ont du sel pour EDF

EDF, alliée au russe Gazprom, veut investir 650 millions pour loger du gaz dans des cavités salines.



À la fin du forage d'exploration réalisé il y a un an, Stéphane Bodet, ingénieur EDF, montre les carottes prélevées. PH. SALVAT

Electricité de France veut investir massivement dans le sous-sol landais : après avoir exploré, l'an dernier, des couches géologiques profondes sous la commune de Pouillon, au sud-ouest de Dax, le groupe français a décidé d'y aménager un grand site de stockage de gaz, de concert avec le géant russe Gazprom. L'opération pourrait se traduire par un investissement d'environ 650 millions d'euros, soit environ deux fois le budget annuel d'une ville comme Bordeaux. Henri Proglio, PDG du groupe, vient de saisir la Commission nationale du débat public pour lui demander d'organiser la consultation préalable au lancement de cette opération, qui devra ensuite passer l'épreuve de l'enquête publique, et dont les tenants et aboutissants peuvent se résumer ainsi.

1 Le gaz n'a pas dit son dernier mot

PUBLICITÉ

EDF, comme les autres grands groupes énergétiques, est entrée dans l'ère de la diversification. Si le groupe est le numéro un mondial de l'électricité, il fournit aussi du gaz sur certains marchés étrangers, ainsi qu'en France, où il approvisionne notamment de gros industriels. Au surplus, même si les centrales thermiques à flamme (non nucléaire) ne représentent qu'une petite fraction de sa production, le groupe affiche sa volonté de l'augmenter dans les années qui viennent, pour mieux passer des pointes hivernales ou pallier les intermittences des énergies renouvelables. Dans cette perspective, le gaz a l'avantage d'être plus proche et de dégager moins de CO₂ que les autres combustibles fossiles (charbon, fioul). EDF prépare ainsi, par exemple, la conversion au gaz de sa centrale au fioul de Martigues, dans les Bouches-du-Rhône. Mais, en matière de gaz, le stockage est un enjeu crucial. Car, sur le marché au jour le jour, le prix de cette matière première, en général plus chère l'hiver que l'été, peut varier considérablement. Au surplus, le fait d'avoir la maîtrise de grands réservoirs peut permettre de mieux alimenter rapidement des installations (centrales) quand le besoin s'en fait sentir.

2 Les vertus hermétiques du sel

EDF s'est donc mise à la recherche, depuis quelque temps, de sites susceptibles d'accueillir de grosses quantités de gaz. Elle a accordé une attention particulière au Sud-Ouest, dans la mesure où les nombreux travaux des pétroliers ont permis de décrypter le sous-sol.

Celui d'une partie de la région de Dax se caractérise par la présence

de grands dômes de sel. Or, cette roche est connue pour son étanchéité, ce qui la rend apte à enfermer du gaz dans de bonnes conditions de sécurité. Le forage exploratoire mené l'an dernier à l'extérieur du bourg du chef-lieu de canton landais a permis de confirmer l'intérêt du site. Si bien qu'après un an d'études et de réflexion, EDF a décidé de passer à l'acte, sous réserve du feu vert des autorités.

3 L'eau de mer à la rescousse

L'opération projetée a une dimension quasi pharaonique. Il s'agit de creuser dans le sel, à une profondeur de 1 300 à 1 800 mètres, des cavités susceptibles d'abriter 600 millions de mètres cubes de gaz, soit l'équivalent de la consommation annuelle de l'agglomération bordelaise. Pour creuser les cavités d'accueil, il faudra utiliser de grandes quantités d'eau sous pression. Mais, afin d'éviter de porter atteinte au patrimoine thermal landais, cette eau viendra de l'Océan. Une conduite d'une trentaine de kilomètres acheminera vers Pouillon de l'eau de mer pompée au large du littoral.

Une autre conduite parallèle la rejettera à 1,5 km du rivage. EDF n'exclut pas qu'une partie de ces énormes quantités d'eau salée soient valorisées pour des usages divers (balnéothérapie, etc.). Mais aucun projet précis ne semble, pour l'heure, avoir été élaboré en ce sens.

4 250 personnes sur un chantier de 6 ans

S'il voit le jour, l'équipement baptisé Salins des Landes n'emploiera, une fois achevé, que quelques poignées de personnes. Mais, avant, le chantier pourrait en moyenne occuper 250 personnes pendant six ans. Par ailleurs, EDF ne manquera pas de faire valoir les retombées fiscales d'une telle opération auprès des collectivités locales. Mais elle devra aussi s'efforcer d'apaiser les inquiétudes que ce projet ne manquera pas de susciter auprès des collectivités locales. Si l'affaire aboutit, le stockage de Pouillon n'entrera pas en service avant 2018. Mais, à cette date, il donnera des atouts supplémentaires sur le marché français. Quant à Gazprom, dont les immenses gisements approvisionnent déjà les grands opérateurs français comme GDF-Suez, sa participation vraisemblable au projet pourrait lui permettre d'intervenir directement sur le marché français.

La Chalosse serait alors un complément modeste, mais tout de même significatif, à la Sibérie.

S'il se réalise, le stockage de Pouillon ne sera pas le premier du Sud-Ouest, ni le plus important. À quelques dizaines de kilomètres de là, les sous-sols des communes de Lussagnet (Landes) et Izaute (Gers) abritent le quart des capacités françaises dans ce domaine.

Le stockage de Lussagnet avait été construit dans le prolongement de la découverte du gisement de Lacq par la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, ensuite absorbée par Elf, avant que celle-ci ne soit bien plus tard rachetée par Total. TIGF, filiale du géant français, gère aujourd'hui cet équipement, qu'il a été autorisé à accroître de 1 milliard de mètres cubes sur dix ans, à raison de 100 millions de mètres cubes par an. À l'inverse des possibles futurs réservoirs de Pouillon, ceux de Lussagnet et d'Izaute ne sont pas creusés dans le sel, mais aménagés dans des nappes aquifères, à des profondeurs de 500 à 900 mètres.



Lire le journal

ACTUALITÉ | RELIGION | CULTURE-LOISIRS | DÉBATS | FAMILLE | ENGAGEMENT | SERVICES

S'informer

France
Monde

Religion
Culture

Economie
Europe

Sciences
Internet

Planète
Sport

Dépêches

Approfondir

Dossiers
En images

Documents

Archives

3/5/11 - 00 H 00 MIS À JOUR LE 21/6/11 - 22 H 15



VERSION PAPIER | VERSION WEB

EDF souhaite stocker du gaz dans les Landes avec Gazprom

► L'électricien a saisi il y a quelques jours la commission nationale du débat public pour organiser la consultation préalable au lancement de ce programme, qui prévoit le stockage de 600 millions de mètres cubes de gaz. Gazprom y serait associé. Un moyen pour le géant russe, premier producteur mondial de gaz, de s'implanter en France, où il dessert déjà quelques gros clients industriels. Avec une production mondiale en hausse de 7,3 % l'an dernier, le gaz pourrait profiter des difficultés actuelles du nucléaire. Plusieurs projets de construction de centrales existent en France.

ARTICLE À CONSULTATION PAYANTE

Abonné à La Croix?

Email*

Se souvenir de moi

Valider

Non abonné(e) ?

ABONNEZ-VOUS

Voir nos offres

PASS 24H - 3C

Découvrir

LES ACTUS LA CROIX

Je découvre

DERNIÈRE MINUTE

Dépêches AFP

Actualité (Sciences) 29/1/12 - 13 H 00

A Davos, une machine pour décoder le génome individuel en quelques heures

Actualité (Monde) 29/1/12 - 13 H 00

Costa Concordia: l'épave bouge, nouvelle suspension des recherches

Actualité (Sport) 29/1/12 - 12 H 46

Ski: Vonn gagne le super-G du super-combiné de St-Moritz

Actualité (Monde) 29/1/12 - 12 H 45

Sommet de l'Union Africaine: le Béninois Boni Yayi élu nouveau président

TOUTES LES DÉPÊCHES AFP ▶

Urbi & Orbi

Religion (Monde) 29/1/12 - 10 H 50

Le juge Trévidic espère faire la lumière en Algérie

Se connecter / S'inscrire

Connexion

Recherchez une commune ou un s

Dimanche 29 Janvier 2012

Actualité

Sport

Faits divers

Blogs

Annonces

Suivez nous sur



EDF veut stocker du gaz dans le sous-sol landais

Publié le 25 juin 2011 à 04h00
Mis à jour à 08h10

Réagir Imprimer Envoyer Partager

EDF envisage d'implanter dans les sous-sols des Landes un site de stockage de gaz naturel d'une capacité comprise entre 300 et 600 millions de mètres cubes, devant servir d'appoint pour sa production d'électricité. Le projet, en phase d'études, prévoit le stockage du gaz naturel à une profondeur de 1 500 mètres sur une surface d'une vingtaine d'hectares situés sur la commune de Pouillon, à 18 km au sud de Dax, a précisé Michel Bellec, responsable des infrastructures gaz à EDF.

Le gaz naturel, emmagasiné dans une quinzaine de cavités riches en sel, doit permettre à l'opérateur électrique de puiser dans cette réserve comme appoint aux sources d'énergies renouvelables, en particulier l'éolien et le solaire.

«Il va y avoir une augmentation de production d'électricité à partir du gaz, du fait du développement du renouvelable qui est par définition intermittent», explique le responsable de la société d'électricité, qui prévoit la mise en exploitation de trois centrales au gaz en France d'ici un an.

Le site, qui relèvera de la réglementation Seveso 2, est le premier de ce type envisagé en France par EDF qui a choisi les Landes, «un des rares sites possibles», car le sel, nécessaire au stockage, n'y est «pas trop profond et de bonne qualité».

Le site, dont le coût global n'a pas été divulgué, nécessitera également la construction d'une quarantaine de km de canalisations enterrées permettant l'envoi d'eau depuis l'océan Atlantique pour le creusement des cavités salines.

environnement landes

Pau

Autour de Pau

Orthez et Ouest Béarn

Oloron et Haut Béarn

Nord Béarn

Nay et Est Béarn

Mauléon et la Soule



Vidéos

Toutes les vidéos du site



Pyrénées Eco

Tout sur l'économie de Béarn et Soule



Disparition d'Alexandre

L'enquête



Pyrénées ski

Les bons plans neige



Votez pour le sportif palois

de l'année

Reagissez à cet article

Pour réagir à cet article, merci de vous identifier



Me connecter avec Facebook

OK

Pas encore de compte ? Inscrivez-vous !

Laisser un commentaire

INVITEZ VOS AMIS À VOUS REJOINDRE SUR LA RÉPUBLIQUE DES PYRÉNÉES



Aimé Vignau commenté l'article Classe bilingue occitan à Orthez : les enseignants s'opposent aussi



pianto lu Elan Béarnais : l'attitude mais pas le résultat

Se Connecter avec Facebook

LES PLUS PARTAGÉS SUR FACEBOOK

1. La Section Paloise prend la deuxième place en gagnant à Béziers 20-30
2. Le para vendait ses chargeurs de Famas sur Internet !
3. Le Pau FC s'impose dans les arrêts de jeu face à Rodez 1-0

LES PLUS +

Lus	Commentés	Envoyés
1 Radars : dix zones très surveillées !	7580	
2 Un endocrinologue palois dans le collimateur de la justice	3272	
3 Le para vendait ses chargeurs de Famas sur Internet !	3118	
4 Côte aquitaine : 64 dauphins morts échoués en une semaine	2481	
5 Accident mortel à Mourenx : 10 mois de prison ferme pour le fuyard	2022	

Pouillon

Ce débat est pour vous !

L'énorme projet d'enfouissement de gaz par EDF sur les communes de Pouillon et Mimbaste est soumis à un débat public où les Landais sont invités à s'informer et s'exprimer.



Sur la carte, le tracé des fuseaux où le saumoduc pourrait passer, en sachant que le stockage de gaz se situerait entre les communes de Mimbaste et Pouillon. À droite les membres de la commission : Jean Crespon, Marie -Bénédicte Aguila-Baldit, Sylvie Clarimont, Claude Bernet, le président, et Claire de Loynes. DOCUMENT D'EDF

Un projet pharaonique est en train de se dessiner en Chalosse, sur les communes de Pouillon et de Mimbaste : celui du stockage souterrain de 600 millions de m³ de gaz dont EDF est le maître d'ouvrage. Avec un budget de 650 millions d'euros et une mise en service annoncée pour 2020, ce projet est soumis à la concertation publique (lire par ailleurs) jusqu'à fin janvier 2012. Les Landais auront tout intérêt à participer aux différents débats proposés par une commission indépendante, ne serait-ce que pour s'informer puis exprimer son avis. En attendant, voici quelques clés.

1 Stockage et canalisation jusqu'à l'océan

PUBLICITÉ

Le projet, intitulé Salins des Landes, porte sur la création de cavités souterraines sur les communes de Pouillon et Mimbaste (voir la carte ci-dessus) pour stocker du gaz naturel. « Une douzaine de cavités seraient stockées à plus de 1 000 mètres en profondeur », signalait, hier, le directeur infrastructure Gaz d'EDF, Michel Bellec. Pourquoi donc les Landes ? À cause, ou grâce, à ses dômes de sel, dont le sous-sol landais regorge. « Le sel est étanche, supporte très bien la pression et peut se dissoudre dans l'eau », précise encore l'homme d'EDF qui exploite trois stockages de ce type en France. Le volume de gaz s'évalue à 600 millions de m³, ce qui correspond à la consommation annuelle moyenne d'une agglomération de 750 000 habitants. Mais pour créer ces cavités, EDF doit enlever le sel... Et construire en parallèle une double canalisation entre le site de stockage de Pouillon donc et l'océan atlantique. « Une canalisation acheminera l'eau de mer depuis l'océan jusqu'au site de stockage et l'autre évacuera l'eau chargée de sel au large », à plus d'1,5 km de la côte. EDF a identifié deux fuseaux où la double canalisation, appelée saumoduc, tracerait son chemin : de Pouillon jusqu'à Magescq, puis les deux fuseaux se séparent, l'un aboutissant sur la commune de Messanges, l'autre à Soustons. Pour EDF, ce choix a été dicté par la volonté de ne pas pomper l'eau douce du sous-sol landais et éviter ainsi toute « interférence avec les activités thermales ».

Dans un projet d'une telle ampleur, les questions qui tarauderont le bon sens landais seront celles de la sécurité et des conséquences écologiques. Michel Bellec assure : « la sécurité est notre priorité numéro 1. C'est un domaine maîtrisé, pas nouveau. Trois autres

installations marchent très bien en France et le sel est reconnu pour sa propriété étanche. Dans ma littérature, je ne connais pas d'accidents ».

2 Que peut en retirer le citoyen landais ?

« Un développement économique pour la région. Une trentaine d'emplois directs seront nécessaires pour la gestion du site et 250 personnes travailleront dessus pendant les travaux », répond Michel Bellec qui ouvre une autre perspective sur l'utilisation du sel : « Il faut voir comment on peut valoriser ce produit qui est à disposition ? » Par ailleurs, inutile d'imaginer payer le gaz moins cher car à proximité, puisque « le prix reste indexé à celui du baril de pétrole ».

3 Pourquoi un débat public ?

Imposé depuis 1995 dans tous les grands projets publics ou privés, le débat public doit permettre au citoyen de s'exprimer et de comprendre tous les aspects du projet. Neuf réunions publiques seront tenues (coup d'envoi à Pouillon, jeudi prochain) au cours desquelles différents thèmes seront abordés.

En marge de ces réunions qui pourraient mobiliser la foule, d'autres vecteurs d'information sont proposés à la population : un site Internet (1), un journal de la commission envoyé dans 102 800 foyers et 18 500 entreprises qui concernent tous l'arrondissement de Dax. « Nous ne sommes ni pour, ni contre. Notre but est de donner les réponses au citoyen », expliquait Claude Bernet, le « Monsieur Loyal », président de la commission du débat public.

« À l'issue des débats, la commission du débat public ne se prononcera pas sur le projet mais rendra compte des échanges et de l'acceptabilité avant que toute décision soit prise », précisait le préfet Alain Zabulon, présent hier à la conférence de presse.

En sachant que c'est bien EDF qui décidera de mener le projet à bien ou pas.

(1) Pour s'informer, les personnes intéressées peuvent aller sur www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org

Messanges

L'eau du bain sera jetée dans l'océan

Jeudi, la seconde réunion publique a rempli la Maison des associations.



Le projet de stockage de gaz à Pouillon, et le « saumoduc » qui se jettera dans la mer, intéresse directement la population de la Côte sud, venue nombreuse jeudi soir.
PHOTO ISABELLE LOUVIER

Risque de surtension ou de « pétage de plombs » ? Toujours est-il que quelques vigiles assuraient la bonne tenue de ce débat ouvert au public, jeudi soir. Une heure de cours professoraux délivrés par les représentants d'EDF précédait deux tours d'horloge de questions-réponses.

600 millions de mètres cubes de gaz naturel pourraient être stockés 1 000 mètres sous terre à Pouillon, en limite de commune avec Mimbaste (notre édition du 29 octobre). L'exploitation du stockage est programmée pour 2020. La matière se trouverait emprisonnée sous un dôme de sel présent dans le sous-sol. Un site classé Seveso 2, « assurant toute garantie », prévenaient les émissaires d'EDF. Ce stockage se ferait dans douze cavités à creuser pour contenir le combustible. La méthode retenue en appellerait à la dissolution du sel par de l'eau. Le mélange produirait de la saumure. Plutôt que creuser dans les nappes phréatiques, le maître d'œuvre de ce projet de 650 millions d'euros choisirait de se servir de l'océan. Une canalisation puiserait de l'eau de mer qui serait amenée puis injectée dans le dôme pour créer les cavités. Cette eau mélangée au sel produirait de la saumure. La mixture, poussée par le gaz, repartirait, enterrée jusqu'à son point de rejet dans l'océan par une autre conduite, « le saumoduc ». Ces canalisations, d'une longueur de 40 kilomètres, enterrées à environ un mètre de profondeur, passeraient sous la forêt, la dune et la plage. Le « saumoduc » rejeterait la saumure à un kilomètre et demi de la côte. Où ? À Messanges ou au sud de Soustons. Un seul des deux fuseaux sera utilisé. Le choix n'est pas encore arrêté.

PUBLICITÉ

Murmures dans la salle

Le « saumoduc » éviterait les zones de haute sensibilité environnementale. La saumure rejetée resterait localisée au fond de l'océan, à une quinzaine de mètres. « Elle n'atteindrait jamais la côte, resterait en profondeur sans effet sur la faune et la flore. » Cette affirmation déclenchait une vague de murmures dans la salle. La pêche deviendrait interdite à 150 mètres autour de la zone refoulante. « Il n'y aura aucune restriction de baignades et de loisirs. »

Les deux « saumoducs » seraient utilisés jusqu'aux alentours des années 2030. Après ? Un décrochage ou un rebouchage, rien n'est arrêté. Deux stations de pompage et de relevage prendraient place en arrière-dune et près du site de stockage.

Le maire messangeot Hervé Bouyrie a recueilli force applaudissements en intervenant sur les contraintes liées aux espaces sensibles protégés, nombreux dans la commune : Natura 2000, nappes phréatiques, sous-dune, station de pompage installée sur 2 hectares... « Et on nous refuse de faire de l'habitat social là où vous voulez passer ? »

Le représentant des Amis de la Terre intervenait à plusieurs reprises. S'interrogeait sur le produit utilisé pour lessiver le sel. Assurance lui était donnée qu'il s'agirait d'azote, un fluide inerte.

La pose des canalisations n'engendrerait « aucune expropriation ». Une bande de 7 mètres de large resterait « servitude de passage ». Seuls les sylviculteurs et agriculteurs pourraient prétendre à une indemnisation de perte de production. Il est techniquement impossible de suivre le tracé des lignes à haute tension.

Le saumoduc ne présenterait aucun risque d'accident, seuls eau et sel entrant dans sa composition.

Également président du Comité départemental du tourisme, Hervé Bouyrie soulevait la question touristique. « Cet équipement sera une publicité négative pour nos côtes. Le tourisme est ici une économie majeure. » Un très long silence s'ensuivait avant la réponse d'EDF : « Cette ressource sera préservée. Les travaux se dérouleront hors période estivale et l'impact réduit sur les paysages. »

Quant aux désagréments olfactifs, un participant s'est inquiété de risques de nuisances sur Dax par des vents porteurs venus de Pouillon. Effets nuls ou négligeables, lui fut-il répondu.

La troisième des neuf réunions publiques se tiendra justement à Dax jeudi 10 novembre à 19 heures (place Roger-Ducos, salle des Halles n° 1).

Jean-Marc Flipo

Dédommagement prévu

Le débat public sur le projet de stockage de 600 millions de mètres cube de gaz à Pouillon s'est poursuivi à Dax où les canalisations pourraient être enterrées .



La réunion organisée aux halles de la cité thermale a attiré moins de monde que les précédentes. PHOTO ISABELLE LOUVIER (Louvier Isabelle)

Ça n'aura échappé à personne que l'EDF envisage d'investir le sous-sol de Pouillon et de Mimbaste pour y stocker 600 millions de mètres cubes de gaz naturel. Un projet d'envergure, estimé à 650 millions d'euros et qui repose sur « le lessivage » du dôme de sel qui dort sous les terres de Chalosse au moyen d'un apport d'eau de mer... Qui, une fois transformée en saumure chargée de 280 g de sel par litre, serait rejetée dans l'Atlantique.

Pouillon n'étant pas encore une commune littorale, cet échange de fluide s'effectuerait le long de saumoducs enfouis depuis le site de Salins des Landes jusqu'au large des côtes landaises. Des canalisations que les responsables d'EDF pensent toutefois enfouir aux frontières de l'agglomération.

PUBLICITÉ

La raison, peut-être, pour laquelle cette troisième réunion publique attira beaucoup moins de monde que les deux sessions précédentes.

Le tracé demeure toutefois trop flou pour Philippe, un habitant d'Oeyreluy un rien provocateur. « J'aimerais y voir plus clair et savoir si je peux me faire une piscine à l'eau de mer. »

Marie-Pierre, de Tercis, interrogea quant à elle les experts d'EDF sur « les conséquences financières pour les propriétaires des terrains où passeront les canalisations. » Sans apporter de chiffre, Grégoire Richez, porte-parole technique du projet la rassura en affirmant que « des dédommagements seront prévus pour les récoltes qui pourraient être impactées par les travaux ainsi que sur une possible baisse de la productivité des terres. »

Une eau de mer disponible

Si l'essentiel des questions tourna une nouvelle fois autour des logiques inquiétudes que peut faire naître l'arrivée d'un site classé Seveso 2 près de chez soi, la thématique retenue pour cette soirée prévoyait d'évoquer « le projet de traversée de l'agglomération ». Avec, comme corollaire, une possible utilisation de l'eau de mer et de la saumure.

« Pour l'instant, nous n'avons pas trouvé de débouché naturel », expliqua Michel Bellec. Précisant que des contacts avaient été noués avec l'industrie agroalimentaire (Salins du Midi), le chef de projet évoqua également une possible utilisation dans le domaine de l'aquaculture ou du thermalisme.

De l'eau salée en complément de l'eau chaude. Pourquoi pas, même si l'absence de tous les acteurs majeurs du thermalisme dacquois peut laisser à penser qu'ils ne voient que peu d'intérêt à ce projet porté par EDF.

La prochaine réunion aura lieu au casino de Capbreton, place de la Liberté, le jeudi 24 novembre. Le thème prévu est le projet et les espaces maritimes.

À lire aussi

Les opposants au projet Salin des Landes ont la parole

Capbreton

Une zone interdite de pêche ?

Jeudi, se tenait le débat autour du projet d'ERDF de stocker du gaz à Pouillon et alentour. La double canalisation, qui relierait le site à l'océan, fait déjà grincer des dents les pêcheurs.



Des pêcheurs de Capbreton et des représentants de la région ont désapprouvé le projet de rejet de saumure dans l'océan. PHOTO F. R.

Trois heures, c'est le temps qu'ont duré la présentation et le débat, jeudi soir, concernant le projet d'ERDF, de stocker 600 millions de mètres cubes de gaz naturel dans des cavités sous les communes de Bénesse-lès-Dax, Saint-Pandé-lon, en limite de Pouillon et de Mimbase. Si les dirigeants et les responsables de ce projet pharaonique, ainsi que la Commission nationale du débat public (CNDP), ont fait le déplacement jusqu'à la salle du Ph'art du casino municipal, ce n'est pas un hasard.

Retour sur le projet de création d'une double canalisation baptisée « Saumoduc » et qui fait déjà grincer des dents les marins-pêcheurs. En résumé, pour concevoir la douzaine de cavités estimées nécessaires au stockage, ERDF envisage de construire une double canalisation qui relierait l'océan Atlantique au site. Soit, un ouvrage d'une longueur d'environ 45 km et d'un diamètre de 50 cm chacune, partant de Pouillon et aboutissant soit, au nord, sur Messanges, soit au sud, à Soustons (le fuseau est encore à l'étude). La première canalisation de ce « Saumoduc » acheminerait l'eau de mer vers les cavités pour créer ces souterrains étanches propices à accueillir le gaz. La seconde, plus polémique, évacuerait dans l'océan cette saumure, à savoir une eau très chargée en sel, à des taux de salinité proches de ceux de la mer Morte (275 grammes par litre). L'ouvrage passerait à un kilomètre en dessous de l'espace dunaire et de la plage et les rejets s'effectueraient à 1,5 km au large, grâce à un dispositif de diffusion.

PUBLICITÉ

70 millions de m3 rejetés

Alors, un petit calcul rapide s'impose, les spécialistes prévoient de rejeter dans l'océan 800 mètres cubes par heure de saumure, 365 jours sur 365 et sur une dizaine d'années, ce qui donnerait dans les 70 millions de mètres cubes de saumure rejetée. ERDF et des spécialistes de la question étudient l'impact possible de ces rejets et continueront d'ailleurs de le faire jusqu'en 2015 car cette double canalisation ne serait mise en service qu'en 2017 et utilisée jusqu'en 2030. Le directeur des infrastructures gaz, Michel Bellec, et le chef de projet, Grégoire Richez, avaient beau rassurer le public, documents projetés à l'appui, c'était sans compter sur les nombreuses interventions des professionnels de la pêche, venus en nombre protester contre ces rejets.

« Pas de saumure dans l'océan. La mer n'est pas une poubelle ! », a martelé Jacqueline Rabic, vice-présidente du Comité régional de

pêche maritime. L'impact sur l'écosystème dans un rayon de 50 mètres autour de la zone de rejet est inévitable, au moins sur la macrofaune et tout ce qui vit au fond de l'océan, vers, mollusques et crustacés. « Et pas seulement ! », d'après Patrick Lafargue, le président des marins-pêcheurs de Capbreton. « Et les poissons pélagiques ? Et les anchois, le saumon, les pibales ? La zone de dilution s'étendra bien au-delà des 50 mètres. Nous ne pourrons plus poser nos filets dans cette zone pendant dix ans. Qu'en est-il des travaux qui seront nécessaires à l'édification de cette canalisation ? » Les marins-pêcheurs participeront à une réunion interne le 9 décembre prochain.

En attendant, des études seraient en cours pour tenter de valoriser cette saumure autrement. Jean-Pierre Dufau, le député-maire de Capbreton, a souligné la nécessité de proposer des alternatives totales ou partielles. Sans parler, finalement, de l'ouvrage en lui-même, une fois inutile, enlevé à certains endroits, mais pas partout... Prochain débat à Soustons, mardi 29 novembre.

Fabien Rabatel

Soustons

Touche pas à mes espaces naturels !

La salle Roger-Hanin a fait le plein pour le débat public sur le stockage de gaz de Salins des Landes.



(Rondet Chantal)

1 sur 2

Labenne en fête dès demain jusqu'à dimanche. PHOTO C. R.

Il y avait de la conviction, parfois de la passion et même de l'émotion mardi soir, lors du cinquième débat public organisé autour du projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes. Un projet qui inquiète, interroge et qui a suscité l'intérêt des Soustonnais et de leurs voisins, qu'ils soient résidents permanents ou saisonniers. Les doigts se sont levés nombreux dans la salle Roger-Hanin qui affichait complet. Environnement, sécurité mais aussi démocratie ont été au cœur du débat.

Car, finalement, que les experts d'ERDF répondent précisément et patiemment à toutes les questions n'a pas rassuré un public qui chuchotait à voix basse que ce projet lui serait imposé quoi qu'il arrive. « Y a-t-il un argument de nature à vous faire changer d'avis sur votre projet ? », a demandé ce résident saisonnier confronté dans le Lot, où il est élu, au débat sur le gaz de schiste. La gorge serrée, il est venu demander à ses collègues élus d'être très vigilants. Michel Bellec, responsable des infrastructures gaz d'ERDF, n'a pu que lui répondre qu'il défendait ce dossier parce que pour lui, c'était « un bon projet » et que sa mission était de trouver des ressources en énergie au moindre coût, et de manière à dégrader le moins possible l'environnement. « Tout cela nous interroge. Nous avons un groupe de travail qui regarde toutes les questions. Tout ce qui est dit ce soir nous engage. Y compris votre émotion qui nous imprègne. » De l'émotion, il y en eut aussi dans le plaidoyer de Teresa. « Je rejette votre projet. Je m'indigne contre lui ». Elle expliquait que les canalisations allaient traverser un territoire où règne la biodiversité, une terre que les gens travaillent, où ils se promènent. « Pas de tuyauteries ! », s'est-elle exclamée en français et en gascon.

PUBLICITÉ

Protéger la dune

Sur l'environnement et la protection des espaces naturels, des questions ont été posées sur le forage qui doit traverser le cordon dunaire, l'arrière de ce cordon avec ses espaces boisés et la nécessaire protection de ces zones vierges. « N'oubliez pas que là où vous situez ce forage, ce sera dans les 50 ans à venir, le futur trait de côte », comme le montrent toutes les études. Un représentant d'Europe Écologie les Verts a, quant à lui, constaté que

ce projet, s'il voit le jour, serait opérationnel de 2020 à 2030. « Cela correspond à un moment où il va y avoir une stagnation des besoins en gaz. Ne serait-ce pas plus judicieux de mettre cet argent dans la géothermie ? Ce projet n'est-il pas le signe comme pour le nucléaire qu'on est incapable de prendre un autre virage énergétique ? »

Questions de fond, questions très pointues aussi sur la technique, la nature des tuyaux qui ont mis en exergue le besoin urgent de pouvoir croiser l'information amenée par les porteurs du projet avec celles d'autres experts indépendants.

À lire aussi

Les opposants au projet Salin des Landes ont la parole

Saint-Paul-lès-Dax

Le thermalisme au cœur du débat



Un flux de questions pour un projet sensible. PHOTO M. C.

Sixième débat parmi les neuf prévus, la réunion du débat public sur le projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes organisée par la commission particulière de débat public a attiré près de 130 personnes jeudi soir dans la salle Félix-Arnaudin.

Comme lors des précédents débats, les cinq membres de cette commission indépendante, présidée par Claude Bernet, ont expliqué les modalités de ces réunions, basées sur le dialogue afin d'assurer la neutralité, l'indépendance, la transparence, l'équivalence des intervenants et l'argumentation et la confrontation des arguments entre le maître d'ouvrage, EDF et le public. De son côté, EDF, représenté notamment par Michel Bellec, le directeur infrastructure Gaz, a dévoilé le projet dans son ensemble. Une heure et demie de mise en jambe avant que le public puisse intervenir en donnant son avis ou en posant des questions.

PUBLICITÉ

À Saint-Paul-lès-Dax, le thème abordé portait sur le thermalisme et le tourisme, les enjeux et les retombées possibles sur l'économie locale. Jean-Louis Bérot, président des thermes du même nom, a indiqué que le thermalisme portait un intérêt positif à ce projet, sous réserve bien entendu de l'étanchéité du saumoduc qui pompe de l'eau de mer dans l'océan avant de rejeter la saumure dans la mer. Michel Bellec a indiqué à ce sujet qu'EDF a lancé une étude pour identifier les pistes de valorisation en favorisant l'émergence de nouvelles activités autour de ces flux, étude confiée à deux bureaux en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie des Landes. Ainsi, pour le thermalisme, la saumure produite pourrait venir compléter la gamme de soins et traitements proposés par les thermes de la région. Idem pour la thalassothérapie qui pourrait profiter du flux d'eau de mer pour créer un centre ou développer un institut thermal existant.

« Bombe à retardement »

Mais en marge de tous ces projets, ce sont bien des questions pratiques que le public a soulevées aux intervenants, s'inquiétant des risques mêmes du stockage de 600 millions de mètres cubes de gaz dans le sous-sol landais. Impact sur l'environnement avec la création d'un saumoduc long de 40 kilomètres. « Il passera par où ? » s'est inquiété un habitant de Rivière. « Et le rejet dans l'océan à 1,5 km des côtes, quel impact sur la faune ? » s'est demandé Gérard Fourneau, président d'Aquitaine Landes Récifs ? « Vous ne défendez que vos intérêts sans aucun état d'âme alors que l'on peut consommer autrement », s'est indigné cet habitant de Messanges, en prenant le public à témoin. « C'est une bombe à retardement, nous sommes sur une zone sismique », a rappelé une autre personne. Alors qu'un membre de l'association Messanges

environnement se félicitait de la tenue de ce débat, il s'inquiétait néanmoins du rejet de la saumure dans l'océan.

De nombreuses questions, voire des interrogations sur ce projet jugé pharaonique par tel autre, auxquelles les représentants d'EDF se sont efforcés de répondre et qui seront consignées dans le procès-verbal de cette réunion, s'ajoutant à celles des autres réunions avant que la commission ne fasse parvenir à EDF une note de synthèse générale prévue au plus tard le 31 mars 2012.

Le maître d'œuvre aura alors 3 mois pour décider de l'opportunité de la poursuite du projet qui, s'il doit voir le jour, sera opérationnel en 2020 avec 18 à 25 emplois directs à la clé et de 20 à 30 emplois indirects pour un coût total estimé à 650 millions d'euros.

Merry Chivot

Seignosse

Le gaz naturel et le saumoduc déchaînent les passions

La 7e réunion publique sur ce thème a attiré quelque 200 riverains.

La 7e des réunions publiques, organisées dans le cadre du projet de stockage de gaz naturel, s'est tenue jeudi soir au hall des sports dans un climat passionné. Après la présentation par Michel Bellec, directeur des infrastructures gaz d'EDF, le public s'interroge sur la question du saumoduc. Celui-ci aura pour finalité d'alimenter l'exploitation de Pouillon en eau de mer et de rejeter dans l'autre sens la saumure résultant du stockage souterrain. « Tout a été étudié en amont », souligne Didier Mestrude, d'EDF. « Nous optons pour une protection cathodique des canalisations contre la corrosion. » Au fil de la soirée, pleuvent dans l'assistance cartons verts et cartons rouges. Claude Bernet, président de la commission du débat public, précise : « Nous ne sommes pas là pour décider quoi que ce soit mais pour écouter la population et faire remonter ses observations. »

Les surfeurs s'inquiètent

Ceci ne calme guère l'ardeur des 200 riverains présents. Peu rassuré par les réponses des spécialistes, M. Lavielle de Léon s'insurge : « Je suis pour le report du projet. Qu'advient-il du rejet du saumure en mer en cas de tempête ? Il y a trop d'approximations à ce jour. »

PUBLICITÉ

De même, les surfeurs présents s'inquiètent. « Pouvez-vous nous affirmer que les rejets n'auront aucun impact sur la faune, la flore et les humains ? » Les intendants s'expliquent. « Les rejets se feront à moins 15 mètres du niveau de la mer. Le sel se diluera rapidement et vers les profondeurs ». 1,5 million de tonnes de sel devrait être amassé tous les ans. Pêcheur à Capbreton, Jean-Pierre Pourrut s'en inquiète et invite EDF à valoriser le sel plutôt que le déverser dans l'océan. Puis arrivent les questions de fond, surfant sur l'actualité. « Pourquoi stocker autant de gaz dans les Landes ? Pourquoi investir un demi-milliard d'euros dans un tel projet ? Au nom de quel progrès peut-on défigurer le littoral ? EDF envisage t-elle d'y stocker plus tard des déchets nucléaires ? Ou pense t-elle construire des centrales au gaz dans la région ? » « Notre seul objectif est de mettre à profit le sel du sous-sol afin de répondre à la demande, avec une plus grande flexibilité. Tout est fait dans le souci de respecter l'environnement et les populations. Quant au fondement de tels projets et aux questions énergétiques, les orientations sont données par l'État, non par des entreprises telle que la nôtre. »

Bruno Magnes

Pouillon

Landes : le projet d'enfouissement de 600 millions de m³ de gaz inquiète

Après une période d'observation, l'inquiétude est palpable autour du projet de stockage de gaz. Les opposants sortent du bois



Vous ne pouvez pas ne pas avoir entendu parler du gigantesque projet de stockage de gaz nature sur les communes de Pouillon et Mimbaste... Sur le terrain, l'inquiétude grandit au fur et à mesure que défilent les réunions obligatoires de concertation publique (1).

Rappelons qu'EDF, le maître d'ouvrage, souhaite stocker 600 millions de mètres cubes de gaz dans les cavités salines situées dans le sous-sol chalossais. Et pour vider le sel de ces cavités, il envisage de construire en parallèle une double canalisation entre le site de stockage de Pouillon et l'océan atlantique, soit près de 50 kilomètres, où l'eau de mer viendra prendre le sel dans les cavités pour le rejeter ensuite dans l'océan, à plus d'1,5 km de la côte.

PUBLICITÉ

LES DATES CLÉS

27 OCTOBRE 2011 : première des neuf réunions publiques sur les communes impactées avec un thème différent à chaque fois.

26 JANVIER 2012 : réunion de clôture à Habas, synthèse des débats. 31 JANVIER 2012 : fin de la concertation publique. 28

MARS 2012 : remise du rapport de la commission nationale du débat public. Rappelons que cette commission, neutre, ne prononce pas un avis mais rend compte de la tenue des débats, des contributions et autres cahiers d'acteurs. (Voir aussi sur le site Internet <http://www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org>)

JUIN 2012 : EDF annonce s'il poursuit le projet ou pas.

Ce sont les (très) grandes lignes d'un **projet dont la mise en service est prévue pour 2020**. Des collectifs et des associations se sont montés en l'espace de quelques mois. Tour d'horizon des principaux griefs, à 15 jours de la fin de la concertation publique avant de donner la parole prochainement à EDF.

1 Le débat public, « promo » d'EDF ?

Le collectif Stockage gaz Landes, constitué au lendemain de la réunion de Seignosse, résume le sentiment général : « Au début, nous avons assisté aux réunions parce que nous voulions voir de

plus près. Nous nous sommes également renseignés par ailleurs, fait des investigations de notre côté... Et nous nous sommes aperçus que ce projet n'était pas forcément une bonne idée. Sur les principales questions que les gens posent, EDF répond que tout est en cours d'analyse. Il faut croire qu'ils auront les réponses une fois les travaux débutés », indique Fabienne Bielher, restauratrice de Messanges.

L'Accril (2) n'hésite pas à parler de « débat faussé » dans son cahier d'acteur (3) car « le citoyen est seul face à la machine technique et bureaucratique qui connaît son sujet, alors que lui découvre les domaines traités ».

Claude Bernet, président de cette commission du débat public, organise son cinquième débat public et a souvent entendu la rengaine d'une commission faisant la « promo » du maître d'ouvrage. Mais il assure que « la meilleure réponse de la commission sera dans le compte rendu que l'on remettra dans deux mois (lire par ailleurs) et qui sera fidèle à ce qu'il se passe. **En tout cas, l'atmosphère générale d'inquiétude est très présente et on l'enregistre** ».

2 L'inquiétude autour du saumoduc et du rejet

La plus grande angoisse se cristallise autour du saumoduc, double canalisation qui devrait relier le site de stockage à l'océan pour déverser le sel. Selon les opposants, et particulièrement les pêcheurs, non seulement la composante du rejet n'est pas encore donnée précisément mais **l'impact écologique reste inconnu**. « Chaque jour, le saumoduc rejeterait 140 camions de 38 tonnes de saumure. Ce n'est pas du sel, mais bien des rejets industriels », commente Didier Bies de Messanges, du collectif Stockage gaz Landes.

Dans son cahier d'acteur toujours, la Sepanso (4) décrit ses « **réelles inquiétudes sur l'impact des rejets de saumure [...] Nous n'avons pas de données précises sur la composition de rejets envisagés.** »

La saumure risque-t-elle de déséquilibrer la flore et faune marine ? En tout cas, l'Accril redoute que les effets des rejets en mer ne soient connus qu'après la réalisation du projet, soit trop tard s'ils s'avèrent dangereux écologiquement.

3 Un terrain géologique en question

L'association Les Riverains du stockage de Mimbaste n'était au départ ni pour ni contre mais porte aujourd'hui un « jugement très négatif » sur le projet. Jean Lapeyre, l'un des représentants, s'interroge sur le contexte géologique. « Le terrain n'est pas idéal. »

Avis partagé par Les Amis de la terre et le responsable du dossier, Roland Legros. Tout comme l'Accril, il a découvert une étude du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). « Elle met en doute la qualité et l'homogénéité du diapir (la masse de sel). Nous allons en demander une experti- se. »

La ville de Dax, sans se prononcer d'ailleurs pour ou contre, a déposé une contribution où elle demande des « études complémentaires sur les structures du diapir » : « **Rien dans l'étude d'incidence ne permet de démontrer l'absence d'impact immédiat ou différé sur les eaux thermales de Dax**, ou d'en apprécier l'importance s'il doit se manifester. Des incertitudes importantes demeurent quant à la géométrie du diapir, quant à son hétérogénéité éventuelle, quant aux relations avec les terrains sédimentaires et aquifères proches. »

(1) Il ne reste plus qu'une réunion de débat publique, demain à Tyrosse, avant que la commission nationale ne présente une synthèse, le jeudi 26 janvier à Habas. (2) Accril : Association de coordination des citoyens et riverains landais. (3) Un cahier d'acteur est une contribution écrite de 4 pages rédigée par une personne morale et diffusé à la demande. Comme les contributions, ils sont versés aux archives du débat public et sont donc pris en compte lors

Anne-Marie Cancouet, maire de Moliets-et-Maâ

1 Qu'avez-vous décidé lors du Conseil municipal que vous avez tenu le 14 novembre ?

Vu que ce projet de stockage de gaz va en partie se passer chez nous, nous avons abordé le sujet lors de cette session. Après en avoir débattu, une délibération a été votée à l'unanimité. Les élus de Moliets considèrent en effet qu'il serait dommage qu'un projet industriel dont on ne connaît pas bien toutes les conséquences environnementales vienne ternir l'image nature dont bénéficie notre région. Ils dénoncent également ce projet aux conséquences sociales et environnementales très incertaines.

2 Comment en êtes-vous arrivés à prendre cette décision ?

Ce qui me dérange, c'est qu'aucun élément concret ne nous est donné. Les communes investissent pour améliorer la qualité bactériologique des eaux de baignade mais on ne sait pas ce que va contenir exactement la saumure rejetée de Pouillon et acheminée jusqu'à l'océan grâce à un saumoduc. Imaginez une fuite sur celui-ci : cela aurait des conséquences désastreuses sur l'environnement et la forêt !

Alors que la loi Littoral interdit toute construction aux abords de la dune, le projet aurait également besoin d'une station de pompage construite sur un terrain de 2 hectares. Il faudrait également percer la dune pour y faire passer une canalisation chargée de refouler la saumure à 1,5 km au large de la côte.

3 Outre cette décision de votre Conseil municipal, que comptez-vous faire ?

Si ce n'est cette motion, nous n'avons hélas plus rien à dire sur ce projet. S'il est déclaré d'utilité publique à l'issue des réunions, nous n'aurons aucun moyen d'empêcher le passage des saumoducs et la construction de la station de pompage sur notre commune de Moliets. C'est l'État qui décide. Recueilli par B.F.

À lire aussi

Landes : le projet d'enfouissement de 600 millions de m3 de gaz fait débat

Le Ceser veut plus de débat

La dynamique des territoires ruraux et les nouvelles formes de travail au menu 2012 des socioprofessionnels de la région.



Luc Pabœuf, président du Ceser. (Photo Archives A. Loth/« SO »)

Alors qu'il présentait, mardi, ses vœux à la presse, Luc Pabœuf, le président du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser), a indiqué que son assemblée demandait une prolongation de deux mois du débat public sur le projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins-des-Landes.

Ni pour ni contre à ce stade, le Ceser demande que les enjeux de ce projet national, qui dépasse largement le cadre de l'Aquitaine, soient plus clairement expliqués et réclame des expertises complémentaires ainsi que davantage de visibilité quant à la stratégie d'EDF. Le débat public touche désormais à sa fin. Et le rapport de la commission de ce débat particulier doit être remis fin mars.

PUBLICITÉ

Début février, le Ceser planchera sur un rapport important concernant l'évolution et les axes de développement des espaces ruraux aquitains. C'est aussi au premier trimestre que sera présenté le rapport sur l'égalité entre hommes et femmes en Aquitaine.

Un portail numérique

La prévention des risques naturels dans une région exposée au risque d'inondation et qui a subi deux grandes tempêtes en dix ans, ainsi que les nouvelles formes de travail et leurs conséquences figurent aussi à l'agenda 2012 du Ceser. Celui-ci ne présentera plus qu'une seule note de conjoncture, à l'été, mais alimentera un portail numérique où toutes les sources statistiques nourrissant ses travaux seront publiées.

À noter, enfin, trois rapports annoncés : sur le développement des filières énergétiques, sur les nœuds de transports de l'agglomération bordelaise et sur l'évolution des industries de la santé à moyen terme en Aquitaine.

Jean-Bernard Gilles

Débat animé sur le projet de gaz

Le projet de stockage souterrain de gaz naturel suscite l'inquiétude.



Tristan Arnaud, de Mimbaste, a fondé une association de riverains. (Photo f. c.)

Jeudi soir, il aurait fallu une salle bien plus grande que celle de Burry pour permettre l'entrée à tous ceux qui souhaitaient s'exprimer sur le projet de stockage souterrain de gaz naturel à Pouillon. La salle était comble. Le collectif d'opposition et de nombreux particuliers ont passé trois heures, dehors, à écouter le débat sur un haut-parleurs installé en urgence, par les fenêtres et les portes de la salle. Les spécialistes présents, en particulier ceux d'EDF, ont dû essuyer un feu nourri de questions.

Impact sur l'environnement

Parmi les interrogations récurrentes, transpirait une grande inquiétude sur la manière dont le gaz parviendra jusqu'à Pouillon et la façon dont il en repartira si le projet voit le jour. Qu'en serait-il des espaces verts et de la forêt ? Des citoyens, venus de tout le département, espéraient des réponses sur l'impact des rejets du saumoduc sur la salinité de l'océan et n'ont pas semblé convaincus par les réponses argumentées des ingénieurs d'EDF. Même si ces derniers ont maintes fois affirmé être attentifs à l'impact de leur projet sur la forêt, la dune, l'océan. La salle a également entendu les témoignages des sylviculteurs du Sud Ouest « inquiets des effets potentiels sur la forêt et le risque d'incendie » durant l'implantation des 45 km du saumoduc (30 à 40 km de forêts traversées) et des 35 mètres de servitude déforestés sur son passage à travers les exploitations. EDF a répondu concertation et compensation.

PUBLICITÉ

Nombreux ont été les particuliers à la fibre écologiste ou pas, les associations, représentants de partis politiques, à se positionner contre le projet. Comme Myriam Redon, venue de Messages. « Ce projet n'est pas d'utilité publique. C'est un danger public. »

« Patinoire à sel ? »

Comment vendre sa maison ou son terrain s'il jouxte une zone classée Seveso 2 ? Dans la salle, certains ont dénoncé l'absence de réponses claires des représentants du maître d'ouvrage à cette question. Maxime Dauby, entrepreneur, ancien d'EDF, a affirmé qu'il connaissait bien le problème. « Les centrales au gaz ne vont pas régler le problème électrique. Ici le réseau de gaz est insuffisant. Il ne supportera pas l'installation et devra être développé. Je ne veux pas vivre dans un champ de pylônes ni un gruyère de tuyaux », a-t-il expliqué.

Les jeunes aussi se sentent concernés. Les 3e du collège de Pouillon projettent de rédiger un exposé argumenté rassemblant des remarques, des expertises, des contre-propositions. Greg, élève en 5e, se demande « ce que fera autant de sel versé dans la mer ». « Ce sera une patinoire à sel et je ne veux pas plus tard aller montrer

ça à mes enfants. »

Frédérique Canals

Lire également en page 13.

© www.sudouest.fr 2012

Messanges (40) : 700 personnes manifestent contre le projet de saumoduc

L'opposition au projet de double canalisation puisant l'eau de mer et rejetant la saumure a rassemblé la foule sur la plage, à l'appel de Surfrider Foundation. Le maire de Messanges faisait partie des manifestants



Les opposants au projet de saumoduc se sont retrouvés sur la plage de Messanges cet après-midi (Flipo Jean-Marc)

700 personnes ont manifesté cet après-midi sur la plage de Messanges contre la réalisation d'une double canalisation puisant l'eau de mer d'un côté et rejetant la saumure de l'autre. **Une réalisation liée au projet de stockage de 600 millions de mètres cube de gaz dans les cavités salines de la commune de Pouillon.** Surfrider Foundation Antenne Sud Landes était à l'origine de ce rassemblement dominical, en soutien au Collectif Citoyen Stockage-Gaz-Landes.Net et avec la collaboration de Radio Surf FM.

Les manifestants ont bravé le crachin puis la pluie pour témoigner de leur refus d'un tel équipement - un saumoduc- pompant l'eau puis recrachant la saumure extraite des entrailles de la terre à Pouillon. Des banderoles « **Pollueur de la mer** », « **Save our spots** » ou encore « **Non au saumoduc** » ont fleuri sur le site. S'inscrivait sur une « fausse » saumure le slogan : « 4.500 tonnes par jour pendant dix ans et plus ».

PUBLICITÉ

Le maire de Messanges Hervé Bouyrie a affirmé: «je soutiens les opposants. J'en fais d'ailleurs partie. J'ai des doutes sur les résultats. Je crains une détérioration de l'image du littoral et ses conséquences indirectes sur l'économie du tourisme».

Du côté du collectif Citoyen Stockage-Gaz Landes, on s'avouait « impressionné par la présence d'autant de monde. Ça fait chaud au cœur et nous encourage à continuer. Il y a encore des citoyens des dunes ».

Plusieurs municipalités ont voté des motions contre ce projet. Celle de Messanges, débattrà du sujet en conseil municipal mercredi.

En tout état de cause, le rapport de la commission nationale du débat public sera dévoilé le 28 mars.

EDF : « Ce débat est utile »

Les responsables d'EDF défendent le projet d'enfouissement dans le Sud des Landes .



Michel Bellec, directeur Infrastructures gaz chez EDF et directeur du projet Salins des Landes, a participé à toutes les réunions de débat public. (Louvier Isabelle)

La dernière réunion du débat public aura lieu ce soir (lire par ailleurs). Dans deux mois, la commission particulière de débat public rendra son rapport et EDF, maître d'ouvrage du projet d'enfouissement de gaz dans des cavités salines à Pouillon, devra en tenir compte (lire nos précédentes éditions). Après avoir donné la parole aux opposants, « Sud Ouest » s'intéresse aux arguments du porteur du projet. Entretien avec Michel Bellec, directeur du programme Salins des Landes et Grégoire Richez, porte-parole technique EDF.

« Sud Ouest ». Comment avez-vous vécu les débats publics ?

PUBLICITÉ

Michel Bellec. Dans les débats publics classiques, il est souvent question d'autoroute, ou bien des lignes de TGV dans lesquels le public peut facilement comprendre de quoi il s'agit. En revanche, un stockage de gaz en cavités salines, à quoi ça sert vraiment ? Comment ça fonctionne ? Cela reste assez technique, voire abstrait, donc cela demande une pédagogie, une explication. Nous avons répondu à de nombreuses questions sur l'utilité de la sécurité mais je considère que notre message sur ce type de stockage (qui permet de faire fonctionner des centrales à gaz pour obtenir de l'électricité afin de venir en complément de l'énergie renouvelable) est relativement bien compris. Ceci nous montre que ce débat est utile, mais pour nous aussi. Ce qui pose le plus de problème, c'est le saumoduc.

Les Landais sont attachés à leur territoire, le sont-ils plus qu'ailleurs ? Cela vous surprend-il ?

M. B. Nous avons été interpellés par l'attachement des Landais à leur territoire, à leur qualité de vie. C'est un attachement émotionnel fort. Nous nous sommes efforcés de démontrer que les conséquences sur le cadre de vie sont minimales car les installations de surface sont modestes, en termes de bruit, comme de hauteur de bâtiment et dans un endroit finalement très rural. J'ai participé à un débat public à Dunkerque pour un terminal de regazification de gaz naturel liquéfié, installation beaucoup plus grande et en front de mer : nous n'avions pas du tout ce genre d'interrogation, même si nous étions dans une zone industrielle qui fait partie de l'histoire de la région, avec différentes installations Seveso finalement bien acceptées. Et un soutien politique très fort. Aujourd'hui, nous sommes dans une période électorale. Les maires, venus introduire les réunions publiques tenues dans leur commune, sont jusqu'à

présent peu intervenus dans les débats .

Certains pensent qu'EDF fait son « business » au détriment de l'environnement. Que répondez-vous ?

M. B. S'il n'y avait pas un intérêt pour la collectivité, nous n'aurions pas les autorisations pour mettre en œuvre ce projet. Quand on dit que l'on fait notre business, je réponds qu'EDF est une entreprise qui appartient à la collectivité, c'est l'État qui est actionnaire de l'entreprise. Par son histoire, EDF est tournée vers l'intérêt général et la mise à disposition de l'énergie dont a besoin le pays pour son fonctionnement. Nous ne sommes pas une multinationale installée en dehors du territoire qui vient là pour faire des profits financiers à court terme : ce n'est vraiment pas du tout la philosophie d'EDF. Entre le moment où le projet a été initié il y a presque trois ans et le moment où il sera mis en exploitation, en 2020, ce sont des projets à long terme. Je réagis toujours assez vivement face aux associations militantes, que je respecte, mais qui ont des remarques souvent excessives.

Comme vous le souligniez, la principale inquiétude concerne le rejet de la saumure dans la mer. Comment pouvez-vous assurer qu'il ne polluera pas ?

Grégoire Richez. On prend de l'eau de mer pour lessiver le sel dans les dômes, où ce sel s'est développé il y a des millions d'années : il aura les mêmes composantes.

Mais cette eau ne va-t-elle pas rapporter avec elle d'autres composantes ?

G. R. Au-delà du sel, il y a dans le sol quelques insolubles. Mais ces particules, que l'on va généralement retrouver dans leur grande majorité en fond de cavité, ne seront pas entraînées par le lessivage. Au-delà de ça, avant le rejet en mer, il est prévu des bassins décanteurs dans lequel ces particules solides vont venir se déposer. De toute façon, nous aurons des critères très précis, soumis par l'administration, à respecter. L'eau rejetée aura une composition quasi identique à l'eau de mer et tout autre composant fera l'objet d'une réglementation stricte notamment sur les matières en suspension.

Fiscalement, combien cela peut rapporter aux communes concernées ? 6 millions d'euros ?

M. B. Il y a souvent des déceptions dans ce type de projet car ils sont très capitalistiques sur une longue période. C'est vrai que par rapport au montant d'investissement (NDLR : 650 millions d'euros), le nombre d'emplois créés (une cinquantaine directs et indirects) et les rentrées fiscales peuvent paraître peu importantes. Sur la durée des travaux, c'est 250 personnes sur 5 ans avec des retombées économiques. Sur le plan fiscal, c'est autour de 5 à 6 millions d'euros simplement liés au projet.

On évoque beaucoup la valorisation industrielle de la saumure. Êtes-vous optimiste ?

M. B. La saumure est une matière première qui peut avoir un effet pour la région. Je suis persuadé que nous trouverons des solutions intéressantes. Nous avons des discussions qui viennent de s'ouvrir avec des industriels saliniers. J'ai confiance en la créativité des Landais pour trouver une valorisation de la saumure.

Pouvez-vous affirmer qu'il n'y aura pas plus tard d'exploitation de gaz de schiste ?

M. B. On ne peut évidemment pas l'affirmer mais EDF n'est pas du tout dans ce secteur d'activité, EDF n'a jamais déposé la moindre demande de permis. Donc l'opérateur EDF n'est pas dans ce domaine. Il peut y en avoir d'autres mais cela ne sera pas nous. Cela n'a rien à avoir avec le gaz naturel, nous ne sommes pas dans ce métier.

Vous avez dû prendre connaissance du rapport du BRGM (1)

qui met en doute l'homogénéité des dômes de sel. Qu'en est-il ?

G. R. Le rapport identifiait les capacités de stockage d'hydrocarbure en fonction de la taille de production envisagée de Lacq. Il se basait sur des données de forage et sur des profondeurs de sel (quelques centaines de mètres) qui sont loin de celles qui nous intéressent. Le rapport du BRGM indiquait que la faisabilité d'un stockage de gaz sur ce dôme de sel restait encore à confirmer. Ce qu'EDF a fait : il a récupéré auprès du BRGM les données déjà existantes. Nous avons fait un forage exploratoire à 2 000 mètres de fond qui nous confirme les données précédentes et a établi la présence du sel dans des cavités. C'était le sens des conclusions du rapport BRGM d'avoir des forages exploratoires complémentaires. Nous allons donc lancer un deuxième forage pour voir comment cette cavité de sel est présente au cœur du diapir et même au-delà. Et c'est sur la base de ces deux forages que l'on pourra confirmer la taille du stockage que l'on développera. Mais en tous les cas, la faisabilité du stockage est acquise.

Envisagez-vous que le projet ne se fasse pas ?

M. B. Tant qu'un projet n'est pas décidé, il n'est pas décidé ! Cette décision serait prise en 2015, en fonction des remarques de la commission particulière de débat public. Mais également en fonction des autorisations qui nous auront été données par les autorités administratives compétentes. Et enfin, de la façon dont il s'inscrira dans les grands projets stratégiques de l'entreprise.

(1) Bureau de recherches géologiques et minières (organisme public).

« Il n'entretient pas d'ambiguïté »

Elle compte sur la tradition centriste d'une partie des Landes pour faire entendre la voix d'Hervé Morin.



Béatrice Prieur : « Un tiers des maires landais sont proches de notre courant. » (photo loïc dequier)

Béatrice Prieur est la déléguée départementale du Nouveau Centre dans les Landes. Jeune agricultrice de 35 ans, elle porte les idées d'Hervé Morin dans le département et explique ses choix.

« Sud Ouest ». Pourquoi préférez-vous accorder votre confiance à Hervé Morin plutôt qu'à François Bayrou ?

PUBLICITÉ

« EN CAMPAGNES »

Alain Baché pose ses conditions

Demain, de 11 heures à midi, Alain Baché, conseiller régional du Parti communiste et candidat du Front de Gauche sur la première circonscription aux élections législatives, est l'invité de l'émission « En campagnes » sur France Bleu Gascogne, en partenariat avec « Sud Ouest ». Il répondra aux questions d'Éric Ballanger et Pierre Sabathié, et promet d'annoncer ses conditions pour l'alliance avec les socialistes aux municipales de Saint-Pierre-du-Mont, dimanche prochain, puis de Mont-de-Marsan en 2014.

Alain Baché s'oppose clairement à la candidature de Jean-Pierre Julian et soutient celle de Chevallier. Il demande au Parti socialiste de prendre ses responsabilités dans ce conflit, sous peine de menacer l'alliance de la gauche derrière Renaud Lagrave aux municipales.

Béatrice Prieur. En 2007, dans l'entre-deux tours, François Bayrou a fait un choix individuel uniquement pour le pouvoir. Il m'a déçue et aujourd'hui, je n'ai plus confiance en lui. On n'est pas des girouettes, je suis profondément tournée vers le centre droit. Hervé Morin s'inscrit dans cette ligne et n'entretient pas d'ambiguïté comme François Bayrou. Au second tour, il appellera à voter pour le candidat de droite le mieux placé pour gagner.

Comment expliquez-vous les faibles intentions de vote pour le Nouveau Centre ?

Hervé Morin n'est pas du tout lisible dans les médias, c'est un candidat. Mais le résultat à prendre en compte, ce n'est pas celui des

sondages, mais celui de l'élection. Hervé Morin a le courage de représenter notre courant de pensée à cette élection, ce que n'a pas eu Jean-Louis Borloo.

Comment comptez-vous convaincre les électeurs landais de voter pour Hervé Morin ?

Je fais beaucoup de terrain, et je vous rappelle que nous avons un élu du Nouveau Centre au Conseil général (Pierre Dufourcq, maire de Grenade-sur-Adour). Cette culture du centre existe dans le sud du département, le Pays d'Orthe, tout ce qui rapproche des Pyrénées-Atlantiques. On reçoit un très bon accueil des gens que l'on rencontre. Il y a environ un tiers des maires landais qui ne sont pas encartés, et qui sont proches de notre courant.

Qu'avez-vous pensé de la prestation de votre candidat jeudi soir, à Bordeaux ?

Il a rencontré plus de 300 jeunes d'une école de commerce, il est très à l'écoute de la jeunesse, avec un discours offensif pour dire qu'il faut se retrousser les manches pour retrouver dynamisme et compétitivité. Il propose, par exemple, l'organisation d'un Grenelle de la fiscalité en France par rapport à nos voisins européens.

Vous étiez dimanche à Messanges parmi les opposants au stockage de gaz salin à Pouillon. Pour quelles raisons ?

J'ai participé à la première réunion à Pouillon et depuis, je ressens que les gens sont de plus en plus inquiets par ce projet. Ce scepticisme est alarmant, imaginez que chaque jour, l'équivalent de 480 remorques de 10 tonnes de saumure est déversé dans l'océan. Je pense que cela présente un réel risque pour les proches ressources en eau thermale et l'activité économique liée au thermalisme. Cela va toucher aussi au tourisme côtier. Je crains que ce projet impacte l'économie landaise.

Serez-vous candidate aux élections législatives ?

L'alliance républicaine écologique et sociale (UMP, Nouveau centre, ...) a nommé les trois candidats pour les Landes, mais ce projet de gaz salin est tellement apocalyptique, peut-être, il me poussera à me présenter. Je le répète, il met en danger l'économie landaise.

« Qu'est-ce qu'EDF vient faire là-dedans ? »

La dernière réunion de débat public à Habas a permis à la commission de donner les grandes lignes de ses futures conclusions.



350 personnes, dont la grande majorité dit « Non » au projet, se sont massées à la salle des sports d'Habas jeudi soir. (Photo Loïc dequier)

Le froid, les cris, des huées, des applaudissements, des avis et même un poème de Théophile Gautier... « Le pin des Landes » évidemment : « Sans regretter son sang qui coule goutte à goutte/Le pin verse son baume et sa sève qui bout/Et se tient toujours droit sur le bord de la route/Comme un soldat blessé qui veut mourir debout. »

Les opposants ont voulu montrer, jeudi soir à Habas, qu'ils étaient debout et droit face au projet d'EDF de stocker 600 millions de mètres cubes de gaz dans des cavités salines, à Pouillon.

PUBLICITÉ

1 De l'électricité dans l'air à Habas

La commission avait prévu plus grand pour ne pas renouveler le couac de Tyrosse, où des personnes s'étaient retrouvées dehors, faute de place, sous la pluie et le froid. Jeudi soir, la température était toujours aussi glaciale mais la salle a pu accueillir 350 personnes, opposées dans leur grande majorité au projet. Il était temps que les débats se terminent puisque les représentants d'EDF ont eu parfois bien des difficultés à s'exprimer, souvent sifflés et hués par une salle qui en avait assez entendu depuis maintenant trois mois.

Mais au-delà des cris passionnels, certaines associations ont proposé de nouvelles pistes visant à démontrer que le projet ne devait pas se faire.

Ainsi, les Amis de la Terre, par la voix de Jeanne-Marie Fritz, se sont procuré les conclusions de l'enquête publique réalisée pour l'extension de deux cavités salines à Manosque, où Géométhane stocke le gaz comme souhaite le faire EDF à Pouillon. Quelques extraits : « L'installation de stockage se révèle très dangereuse. L'effet domino entre les autres cavités, en cas d'accident majeur, est possible. Le dossier sécurité ne prend en compte que les accidents du travail des travailleurs sur place, les impacts sur les habitants et le milieu naturel ne sont pas évalués en cas d'accident grave. La directive Seveso 2 n'est pas appliquée dans toute sa rigueur. » Alain Mallet, géologue, d'Hossegor, a participé à la création du site de Lussagnet et pose la question : « Elf n'a jamais cherché à stocker du gaz dans cette partie parce qu'un diapir, ça bouge. On s'est contenté de chercher des structures plus calmes. Je me demande ce qu'EDF

vient faire là-dedans. »

Le collectif Stockage de gaz Landes a rappelé les 5 500 signatures de pétition récoltées en 17 jours : « Combien serons-nous au moment de la prise de décision d'EDF, en juin ? 20 000, 30 000 ? »

2 Les grandes lignes du rapport à venir

Le 28 mars, la commission particulière de débat public (CPDP) rendra son rapport qu'EDF devra prendre en considération avant de décider de poursuivre ou pas le projet. Claude Bernet, le président de la CNDP, a livré quelques grandes lignes. Ce projet, « peu connu à l'origine du débat », a relevé des critiques sur le fond (l'énergie fossile, le coût ou encore le financement). « Les réponses du maître d'ouvrage au sujet de la sécurité ont rencontré du scepticisme, explique encore Claude Bernet. Les conséquences sur les valeurs immobilières ont été évoquées. À ce titre, EDF a fait faire une étude qui est sur le site Internet (1). D'autres inquiétudes concernent la sismicité, la stabilité du site de forage et l'insertion du saumoduc et les rejets en mer. Enfin, même s'ils sont qualifiés, ce sont trop peu d'emplois créés par rapport à un tel projet. »

3 Et maintenant ? La concertation publique

Plusieurs personnes et certaines associations ont demandé la prolongation du débat public. Le président de la commission a clairement laissé entendre que cela ne se ferait pas, « sauf circonstances exceptionnelles ».

Si EDF décide en juin de poursuivre, une concertation sera organisée par le maître d'ouvrage, « avec éventuellement un garant CNDP » sur longue période. Cela sera le moment « des études complémentaires, de la préparation des autorisations publiques et d'une enquête publique ». Rappelons que la décision sera prise en 2015.

(1) www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org

1 750

personnes aux neuf réunions publiques organisées depuis octobre 2011,

380

questions posées,

316

avis et 27 contributions au débat,

10

cahiers d'acteurs déposés, 502 demandes de dossier complet,

12 000

consultations du site internet,

1

visite à Manosque, organisée par la CPDP.